

# OISEAUX RARES EN BELGIQUE EN 2016

## RAPPORT DE LA BELGIAN RARE BIRDS COMMITTEE

*Wouter Faveyts, Frédéric Vanhove, Raphaël Lebrun,  
Joris Elst et les membres de la BRBC*



Isapi

**Résumé** – Ce rapport de la Belgian Rare Birds Committee traite 309 données d'oiseaux rares observés en Belgique. Quelques données antérieures, dont l'analyse n'avait pas encore été publiée, sont également incluses. La liste belge a été enrichie de deux nouvelles espèces : le Pouillot de Temminck *Phylloscopus coronatus* et, rétrospectivement, la Sterne élégante *Sterna elegans*, observée en 1988. Parmi les autres faits saillants, épinglons une troisième donnée d'Aigle des steppes *Aquila nipalensis* et de Traquet pie *Oenanthe pleschanka*, les quatrième mentions du Cormoran pygmée *Phalacrocorax pygmeus*, du Chevalier grivelé *Actitis macularius* (en 2013, d'après une photographie) et de la Mouette de Franklin *Larus pipixcan*, ainsi que la cinquième mention du Traquet du désert *Oenanthe deserti*. À l'image de notre premier rapport, la grande majorité des données évaluées pour la période concernée n'a pas été transmise directement des observateurs à la BRBC mais a été collectée au travers des différentes plateformes nationales d'encodage de données, principalement *observations.be*.

## Introduction

Ce rapport est le deuxième publié par la Belgian Rare Birds Committee (ci-après BRBC). Il traite des données d'espèces et de sous-espèces rares et soumises à homologation nationale en 2016. Il inclut également quelques données antérieures non encore publiées. Certaines données de 2016 sont toujours en circulation ou ne nous sont pas encore

parvenues. Elles apparaîtront dans un prochain rapport annuel.

Ce rapport est mis en ligne en anglais sur le site [www.belgianrbc.be](http://www.belgianrbc.be). Une version semblable est publiée en néerlandais dans la revue *Natuur.oriolus* (*Natuur.oriolus*, 83 : 44-59).

Le travail d'une commission d'homologation dépend grandement de la coopération des ornithologues qui transmettent leurs données. Depuis plusieurs années, les modalités de transmission ont radica-

Citation recommandée : Faveyts W., Vanhove F., Lebrun R., Elst J. & the members of the BRBC. 2017. Rare Birds in Belgium in 2016. Belgian Rare Birds Committee



lement changé avec l'avènement des plateformes nationales d'encodage. Le flux de données s'est considérablement accru et leur évaluation peut être beaucoup plus rapide. Ainsi la mise en ligne de la plateforme de référence [www.observations.be](http://www.observations.be) / [www.waarnemingen.be](http://www.waarnemingen.be) dès 2008, en collaboration directe avec Natagora, Natuurpunt Studie et Stichting Natuurinformatie ([www.natuurinfo.nl](http://www.natuurinfo.nl)), peut être considérée comme une mini-révolution en la matière. Depuis maintenant neuf ans, cette plateforme constitue l'un des principaux outils de transmission de données pour de nombreux observateurs en Belgique. Comme indiqué dans notre première publication, nous encourageons chaque observateur d'une espèce d'oiseau rare à rapporter ses observations sur [www.observations.be](http://www.observations.be) / [www.waarnemingen.be](http://www.waarnemingen.be) ou à transmettre directement ses données sur notre site [www.belgianrbc.be](http://www.belgianrbc.be) via le module d'encodage. Les bagueurs doivent utiliser ce dernier site.

---

## Synthèse des dernières nouvelles

---

### **Quelles espèces et sous-espèces sont soumises à homologation nationale ?**

Sont à présent considérées comme rares à un niveau national les espèces et les sous-espèces dont la moyenne annuelle des données acceptées est inférieure ou égale à trois sur une décennie, soit un maximum de 30 données sur ladite période, ou qui n'ont pas été observées du tout au cours d'au moins 3 de ces 10 dernières années. Cette dernière précaution nous permet toujours de prendre en considération les espèces accidentelles au niveau national et qui n'atteignent notre pays que lors d'afflux ponctuels, par exemple le Bec-croisé perroquet *Loxia pytyopsittacus*. La période de dix ans sur laquelle s'établissent ces règles permet de garantir une certaine stabilité du degré de rareté des espèces considérées dans notre pays. La liste mise à jour des espèces et sous-espèces soumises à homologation nationale peut être consultée sur notre site <http://www.belgianrbc.be>. Cette liste est revue chaque année par la BRBC et, le cas échéant, adaptée pour répondre au seuil d'évaluation.

## **Transmission des données à la BRBC**

Comme indiqué précédemment, nous encourageons chaque observateur à transmettre ses données. Le moyen le plus régulièrement utilisé est de passer par la plateforme [www.observations.be](http://www.observations.be) / [www.waarnemingen.be](http://www.waarnemingen.be). Nous soulignons ici que cette plateforme n'est pas la seule à être disponible mais nous insistons pour que chaque observateur amené à encoder une donnée relative à une espèce ou sous-espèce soumise à homologation nationale – celles qui apparaissent en rouge gras – fournisse un maximum de détails (description, conditions d'observation, croquis/dessins, photographies, sonagrammes ou tout autre élément qui nous permettra de valider de manière objective cette donnée). Nous réitérons notre demande afin que chaque observateur et/ou bagueur rencontrant un taxon rare et n'utilisant pas par défaut la plateforme [www.observations.be](http://www.observations.be) / [www.waarnemingen.be](http://www.waarnemingen.be) nous transmette sa donnée directement via le site Internet [www.belgianrbc.be](http://www.belgianrbc.be). La centralisation de l'ensemble des données est une tâche souvent fastidieuse et prend énormément de temps. Aussi, pour avoir une vue globale de l'ensemble des espèces rares en Belgique dans un délai raisonnable et pour nous permettre de centraliser toutes ces données, la collaboration de chacun d'entre vous est indispensable. Toutes les informations (données, statut des espèces et formulaire en ligne) sont disponibles sur [www.belgianrbc.be](http://www.belgianrbc.be).

---

## Faits marquants

---

- Les deux premières mentions de la Sterne élégante *Sterna elegans* (donnée de 1988) et du Pouillot de Temminck *Phylloscopus coronatus* portant à 445 le nombre d'espèces observées en Belgique.
- Les troisièmes mentions de l'Aigle des steppes *Aquila nipalensis* et du Traquet pie *Oenanthe pleschanka*.
- Les quatrièmes mentions du Cormoran pygmée *Phalacrocorax pygmeus*, du Chevalier grivelé *Actitis macularius* (donnée de 2013) et de la Mouette de Franklin *Larus pipixcan*.
- La cinquième donnée d'un Traquet du désert *Oenanthe deserti*.



- Un nombre remarquable de Crabier chevelu *Ardeola ralloides* (huit oiseaux au total, incluant la construction d'un nid par un couple), d'Élanion blanc *Elanus caeruleus* (5 oiseaux), du Tardif de Sibérie *Saxicola maurus* (3 oiseaux) et du Bruant nain *Emberiza pusilla* (10 oiseaux).
- Un total de 30 Vautour fauves *Gyps fulvus*, espèce d'apparition annuelle depuis 2006.
- Deux données exceptionnelles du Monticole de roche *Monticola saxatilis* après 15 années d'absence dans notre pays.
- Une Gorgebleue à miroir roux *Luscinia svecica svecica* mâle appariée à une femelle de provenance non établie, bien que probablement de la sous-espèce *cyanecula*, et élevant une nichée.
- Une donnée remarquable de catégorie E concernant l'observation du Gypaète barbu *Gypaetus barbatus*.

## Taxonomie et nom des espèces

La BRBC suit les recommandations taxonomiques de l'AERC TAC (Taxonomic Advisory Committee of the Association of European Records and Rarities Committees – [www.aerc.eu/tac.html](http://www.aerc.eu/tac.html)) appliquées dans l'AERC TAC WP Bird List (CROCHET *et al.*, 2015). La nomenclature vernaculaire française est celle établie par la Commission de l'Avifaune Française, telle qu'appliquée dans l'*Inventaire des Oiseaux de France* (DUBOIS *et al.*, 2000).\*

## Informations en regard des données

Les données apparaissent en suivant l'ordre systématique ; chacune d'elles contient :

- 1) La date de la donnée ou la durée du séjour.
- 2) Le nom officiel de la plus petite entité muni-

cipale dont dépend le site où a été réalisée l'observation, suivi du nom de ce site si celui-ci a été fourni par l'observateur, puis de l'abréviation de la province entre parenthèses. Le nom des localisations est renseigné en français pour la Région de Bruxelles-Capitale et pour la Wallonie, et en néerlandais pour la Région flamande. Dans de rares cas où aucune précision n'est apportée au niveau de la localisation, seule la province où a été réalisée l'observation est renseignée.

- 3) Le nombre d'individus par donnée.
- 4) Les informations concernant l'âge, le sexe ou toute autre information susceptible d'enrichir cette donnée.
- 5) Le nom de la personne (découvreur ou observateur) ayant directement transmis un rapport. Dans le cas où la donnée apparaît seulement sur une plateforme d'encodage, et sans que le découvreur ou qu'un observateur n'ait directement transmis d'informations, la BRBC est considérée comme *rapporteur de la donnée* et aucune indication n'apparaîtra dans la mention de cette donnée.

Le nom de la plupart des espèces traitées ci-dessous est accompagné d'une suite de 3 nombres placés entre parenthèses. Ceux-ci correspondent à une comptabilisation du nombre d'individus ayant été observés en Belgique, respectivement de 1800 à 1949 (cat. B), de 1950 à 2015 (cat. A), et durant l'année 2016 couverte par le présent rapport (cat. A). Le signe « / » est utilisé pour signaler que l'espèce ne figure plus sur la liste des oiseaux à homologuer pour une année particulière. Le symbole « - » signifie que l'espèce n'est pas soumise à homologation durant une période donnée. Le symbole « x » signifie que l'espèce est soumise à homologation durant une période donnée mais que le nombre exact de données doit encore être revu (ex. : Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*).

Les valeurs en regard de chaque espèce sont nécessairement mises à jour au fil du travail de la BRBC avec la collecte des données de l'année en cours mais aussi grâce à la transmission de données plus anciennes. Ces derniers ajustements sont mis en ligne dans la base de données de la BRBC qui vous donnera une vision précise du nombre d'individus ayant été acceptés en Belgique pour chaque taxon soumis à homologation.

Note de la rédaction : la rédaction signale que la BRBC suit la taxonomie de l'AERC, alors que pour les autres articles, le bulletin Aves a récemment décidé d'appliquer celle révisée par BirdLife International (Handbook of the Birds of the World and BirdLife International digital checklist of the birds of the world, disponible à l'adresse : <http://datazone.birdlife.org/species/taxonomy>)



### Signes et abréviations utilisés :

#### Provinces, régions, lieux :

A : Anvers	O : Flandre Orientale
BW : Brabant Wallon	RBC : Région Bruxelles-Capitale
H : Hainaut	VB : Brabant Flamand
L : Limbourg	W : Flandre Occidentale
Lg : Liège	BEH : Barrages de l'Eau d'Heure
Lx : Luxembourg	
N : Namur	

#### Âge, plumage, sexe et autres :

m. : mâle	1cy+, 2cy+, ... :
f. : femelle	1 <sup>re</sup> année calendaire ou plus,
ad. : adulte	2 <sup>e</sup> année calendaire ou plus, ...
imm. : immature	h1, h2, ... :
juv. : juvénile	premier hiver, deuxième hiver, ...
1cy, 2cy, ... :	ex. : exemplaire
1 <sup>re</sup> année calendaire,	
2 <sup>e</sup> année calendaire,	
...	

## Membres de la BRBC

En tout ou en partie, les membres suivants de la BRBC ont participé à l'évaluation des espèces présentées dans ce rapport. Ce sont par ordre alphabétique : Peter Collaerts, Miguel Demeulemeester, Joris Elst, Wouter Faveyts, Tom Goossens, Raphaël Lebrun, Pierre Loly, Thibault Mariage, Laurent Raty et Frédéric Vanhove. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau membre Robin Gailly.

## Données soumises à homologation

### Données acceptées, catégorie A

**Oie naine** *Anser erythropus* (1, 165, 3)

- 29 janvier - 7 février, De Hees, Sint-Lenaarts (A) : 1 ad.
- 7-8 février, Woumen (W) : 1 ad.
- 25-27 novembre, De Wezelse Heide, Wuustwezel (A) : 1 ad.



**Photo 1** – Cormoran pygmée / Pygmy Cormorant *Phalacrocorax pygmeus* (De Blankaart, 15.10.2016, © Johan Seys)



**Bernache à cou roux** *Branta ruficollis* (1, 85, 6)

- 2-16 janvier, IJzervallei, Reninge en Merkem (W) : 1 ex.
- 19 janvier, Prosperpolder, Kieldrecht (O) : 1 ex.
- 21-22 janvier, Uitkerke (W) : 2 ex.
- 23 novembre - 4 décembre, Uiterwaarden, Alde-neik (L) : 1 ex.
- 25 novembre - 20 janvier 2017, IJzervallei, Lo-Reninge (W) : 1 ex.

**Puffin cendré** *Calonectris diomedea ssp.* (0, 29, 1)

- 9 octobre, De Panne (W) : 1 ex. (D. Grégoire)

Précédemment, 29 observations de Puffins cendrés ont déjà été acceptées en Belgique. Mais à ce jour, compte tenu de la distance d'observation de ces oiseaux passant au large, aucun de ces oiseaux n'a pu être identifié avec certitude jusqu'à la sous-espèce. Seules des photos d'excellente qualité accompagnées d'une description suffisamment détaillée du dessous de l'aile et du bec permettraient de séparer la sous-espèce *diomedea* de Méditerranée de la sous-espèce atlantique *borealis*.

**Cormoran pygmée** *Phalacrocorax pygmeus* (0, 3, 1)

- 18 septembre - 25 octobre, IJzervallei, De Blankaart, Woumen (W) : 1 ex. 1cy

Malgré une augmentation des effectifs dans le sud-est de son aire de répartition européenne qui l'amène de plus en plus régulièrement en Europe centrale (LAWICKI *et al.*, 2012), ce cormoran reste une vraie rareté en Europe du Nord-Ouest et en Belgique. Cette donnée ne constitue que la 4<sup>e</sup> mention pour le pays mais elle représente le séjour le plus long puisque l'oiseau est resté plus d'un mois dans la zone humide du Blankaart.

**Crabier chevelu** *Ardeola ralloides* (4, 42, 8)

- 5 juin - 24 août, Marais d'Harchies, Harchies (H) : jusqu'à 2 ad., avec construction de nid

- 14 juin, Molsbroek, Lokeren (O) : 1 ad.

- 22-25 juin, Rangeerstation Antwerpen-Noord - Grote Kreek, Antwerpen (A) : 1 ad. en plumage nuptial

- 25 juin, De Blankaart, Woumen (W) : 1 ad. en plumage nuptial

- 30 juin - 4 juillet, Bourgoyen, Gent (O) : 1 ad. en plumage nuptial

- 17 juillet - 5 août, Bazelse Polder, Bazel (O) : 1 ad. en plumage nuptial

- 7 septembre - 20 octobre, Marais d'Harchies, Harchies (H) : 1 ex. 1cy

2016 constitue une année record avec huit données acceptées et, nouveauté pour notre pays, la construction d'un nid a pu être documentée dans la héronnière des marais d'Harchies / Hensies / Pommerœul (A. Malengreau *in litt.*) où deux adultes ont été observés. Le nid a par la suite été déserté et, dès la fin du mois de juin, les oiseaux n'ont plus été observés à proximité de la colonie. Il n'est pas impensable qu'une seconde tentative de nidification ait eu lieu dans un endroit plus isolé de la réserve ou dans la zone humide voisine de Condé (France). De manière étonnante, un juvénile a été observé pendant plus d'un mois à partir du 7 septembre. Cette donnée est la plus tardive jamais enregistrée dans notre pays. Il est légitime de se demander s'il pourrait s'agir d'un jeune issu du couple nicheur qui aurait réussi une nidification passée alors inaperçue en Belgique ou du côté français ou s'il s'agit d'un jeune oiseau issu d'un couple nicheur dans la zone classique de nidification de l'espèce et s'étant égaré vers le nord à la faveur de la dispersion postjuvénile. Ce type de comportement est classique chez d'autres espèces d'Ardéidés plus méridionales comme l'Aigrette garzette *Egretta garzetta* ou le Bihoreau Gris *Nycticorax nycticorax*. Depuis le tournant de ce siècle, le nombre d'observations du Crabier en Belgique augmente mais aucune nidification n'a encore pu être prouvée. Aux Pays-Bas, l'espèce semble avoir niché jusque vers les années 1860 (VAN DEN BERG & BOSMAN, 1999). Suite aux sécheresses répétées dans ses quartiers d'hivernage de la zone sahélienne durant la période 1970-1990, la population européenne a connu un sévère déclin mais depuis la fin du 20<sup>e</sup> siècle, la population a amorcé une croissance (ZWARTS *et*



al., 2009). La population française est ainsi passée de 106 couples nicheurs en 1989 à 576 en 2007, continuant même son expansion pour totaliser, dans la seule Camargue, 605 couples nicheurs pour l'année 2014 ! Le site de nidification le plus proche est renseigné au Lac du Der – Chantecoq, dans le département de la Marne, où 1 à 2 couples se sont installés depuis 2011 (CAUPENNE & KAYSER, 2015). Un recensement en Espagne indique que la population a fait un bond, passant de 850-1.100 couples nicheurs en 2003 à 2.076 en 2011 (DE JUANA & GARCIA, 2015). L'avenir nous dira si, à l'instar de l'Aigrette garzette ou de l'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*, l'espèce amorcera une dynamique de colonisation du nord-ouest de l'Europe.

**Ibis falcinelle** *Plegadis falcinellus* (72, 82, 10)

- 18 janvier, IJzerbroeken, Merkem (W) : 1 ex.
- 27 janvier - 7 février, Marais d'Harchies, Harchies (H) : 1 ex.
- 1 avril, Kluizendok, Gent (O) : 1 ex.
- 18 avril - 25 mai, Prosperpolder Noord, Doel (O) et Kallo (O) : 1 ex. considéré comme étant le même individu.
- 4 mai, Westerplas, Sint-Martens-Latem (O) : 1 ex.
- 6 mai, Kalken (O) : 1 ex. portant une bague scientifique
- 27-28 juin, Kleine Netevallei, Nijlen (A) : 1 ex.
- 8-14 juillet, Beveren-Stavele (W) : 1 ex.
- 23-31 août, Décanteurs, Genappe (BW) : 1 ex.
- 29 septembre, Herentals (A) : 1 ex.

ADDENDUM

- 10 décembre 2015, Het Vinne, Zoutleeuw (VB) : 1 ex.

Avec 10 données acceptées, 2016 constitue la seconde meilleure année pour l'espèce, après 2004. Cet ibis confirme sa lente progression dans nos régions. Les oiseaux étant fort mobiles, il est devenu de plus en plus difficile de recouper les déplacements de chaque individu et d'éviter les doubles comptages.

**Élanion blanc** *Elanus caeruleus* (0, 17, 5)

- 14-15 avril, Lummen (L) : 1 ad.
- 25 avril, Langemeersen, Petegem (O) : 1 ex.
- 24 mai - 1 juillet, Mosselgoren, Geel (A) : 1 ex. 2cy
- 12 août, Kasterlee (A) et Doel (O) : 1 ex. considéré comme étant le même individu d'après l'heure de l'observation et la direction de vol renseignée
- 11 novembre, Angreau (H) : 1 ex.

Une année faste pour cette espèce avec non moins de 5 données. Cette espèce confirme la tendance à l'augmentation dans le nord-ouest de l'Europe.

**Vautour fauve** *Gyps fulvus* (3, 375, 30)

- 7 mai, Sint-Denijs (W) : 11 ex.
- 5 juin, Wingene (W) : 1 ex.
- 5 juin, Loker (W) : 9 ex.
- 26 juin, Libin (Lx) : 8 ex.
- 2 juillet, Balegem (O) : 1 ex.

ADDENDUM

- 6 juin 2015, Houdremont (N) : 1 ex.

**Aigle pomarin** *Aquila pomarina* (3, 5, 1)

- 6 septembre, Honnay (N) : 1 ex. (A. De Broyer)

L'oiseau n'a pas pu être photographié mais l'excellente description, qui accompagne l'observation, montre qu'il reste possible de valider une espèce appartenant au complexe *Aquila pomarina / clanga*. En effet, cette tâche est rendue difficile suite à l'hybridation régulière des deux espèces. Si le nombre d'oiseaux hybrides reste bien plus faible que le nombre d'Aigles pomarins purs, il en va différemment pour l'Aigle criard en limite occidentale de zone de répartition et pour lequel un document photographique de bonne qualité semble indispensable pour toute validation future.



**Photo 2** – *Aigle des steppes / Steppe Eagle Aquila nipalensis* (Ransart, 18.08.2016, © Jacques Bultot)



**Photo 3** – *Aigle royal / Golden Eagle Aquila chrysaetos* (Vielsalm, 03.09.2016, © Raphael Thunus)

**Aigle pomarin / Aigle criard** *Aquila pomarina / clanga* (0, 1, 0)

ADDENDUM

– 26 octobre 2015, Bocholt (L) : 1 ex.

**Aigle des steppes** *Aquila nipalensis* (0, 2, 1)

– 18 août, Ransart (H) : 1 ex. 2cy

Cette troisième donnée pour le pays concerne un oiseau qui a été revu le lendemain 160 km au nord-est, à Viersen, Nordrhein-Westfalen, en Allemagne. En se basant sur les détails du plumage et sur la direction de vol, il a pu être établi qu'il s'agissait du même individu. La période de l'année, l'absence de dommage dans le plumage et le caractère mobile de l'oiseau ont été pris comme arguments pour considérer cet oiseau comme sauvage.

**Aigle royal** *Aquila chrysaetos* (9, 4, 1)

– 3 septembre, Vielsalm (Lx) : 1 ex. 3cy (R. Thunus)

– 18 septembre, Korbeek-Dijle (VB) : 1 imm.

Après de nombreuses discussions, tenant compte du caractère exceptionnel de la présence de l'espèce dans nos régions et allant dans le sens de l'avis d'un expert (Dick Forsman *in litt.*), il a été décidé de traiter l'oiseau de Vielsalm comme étant

le même individu que l'oiseau de 2cy de Vierves-sur-Viroin du 17 mai 2015 et accepté comme la 13<sup>e</sup> donnée pour la Belgique (FAVEYTS *et al.*, 2016). Par contre, en se basant toujours sur des caractéristiques de plumage et d'état de la mue, l'individu observé quinze jours plus tard à Korbeek-Dijle n'est pas le même, ce qui est absolument remarquable : deux Aigles royaux ont ainsi visité le pays sur une période de deux semaines alors qu'avant 2015, il faut remonter à 1988 pour sa dernière apparition !

**Aigle botté** *Aquila pennata* (0, 18, 3)

– 17 mai - 9 juillet, Marais d'Harchies, Harchies (H) : 1 à 2 ex. de forme pâle (V. Dufour)

– 19 mai, Wuustwezel (A) : 1 ex. de forme pâle (P. Symens)

Durant cette longue période, un seul oiseau sera observé à la fois, sauf les 11 et 12 juin lorsque deux individus sont renseignés en même temps, ce qui est une première en Belgique. Certains observateurs signalent des comportements de parade le 11 juin, laissant ainsi présager ce qui aurait constitué une première nidification de l'espèce dans le pays. Cependant aucune preuve probante n'a permis de l'établir par la suite. Il est bon de garder à l'esprit que l'espèce niche en France, à moins de 250 km de la frontière belge, dans les régions du Centre et de Bourgogne. La population française, forte de 585-810 couples nicheurs, a montré un léger accroissement durant les années 1989-2012 mais avec, comme bémol,



l'abandon des sites de nidification du nord du pays ces dernières décennies. L'espèce a ainsi déserté la Lorraine et la Champagne-Ardenne où la dernière tentative de nidification remonte à 1985 (THIOLLAY & BRETAGNOLLE, 2004 ; CAUPENNE *et al.*, 2015). Pourtant, vu l'augmentation du nombre de données dans notre pays où 13 des 21 données acceptées datent d'après 2009, il n'est pas impossible que l'espèce niche un jour en Belgique : elle n'est pas fort exigeante d'un point de vue écologique et de nombreux habitats pourraient lui convenir, notamment dans le sud-est du pays. À titre d'exemple, un couple s'est établi dans la région de Hael au centre nord de l'Allemagne, durant la période 1991-1996, soit à quelques 750 km de la zone de nidification la plus proche (GEDEON *et al.*, 2014).

**Aigle de Bonelli** *Aquila fasciata* (1, 6, 0)

ADDENDUM

- 14 juin 2015, Maubray (H) : 1 ex.

**Marouette poussin** *Porzana parva* (4, 40, 1)

- 11-14 juillet, Het Vinne, Zoutleeuw (VB) : 1 m. ad.

**Marouette de Baillon** *Porzana pusilla* (4, 29, 0)

ADDENDUM

- 15 août 2015, Brecht, Groot Schietveld (A) : 1 ex.

**Œdicnème criard** *Burhinus oedicanus* (9, 74, 3)

- 4 avril, Zwijndrecht (A) : 1 ad.
- 15 avril, Wareme (Lg) : 1 ex.
- 6 mai, Mortsel (A) : 1 ex.

**Pluvier fauve** *Pluvialis fulva* (0, 8, 0)

- 19 novembre, Doelpolder Noord, Doel (O) : 1 ex.

ADDENDA

- 11-20 novembre 2013, Doel (O) : 1 ex.
- 3 janvier - 19 février 2014, Doel (O) : 1 ex.
- 16 octobre - 17 décembre 2014, Doel (O) : 1 ex.



**Photo 4** – Chevalier grivelé / Spotted Sandpiper *Actitis macularia* (Hensies, 16.11.2013, © Vincent Leirens)

- 6 novembre - 27 décembre 2015, Doel (O) : 1 ex.

Les données de 2013 à 2016 concernent les hivernages successifs d'un même individu dans la région des polders le long de l'Escaut. L'oiseau a hiverné parmi un groupe de plusieurs centaines de Pluviers dorés *Pluvialis apricaria* et pouvait être très difficile à repérer. Cette espèce reste fort rare en Belgique, comparé aux pays voisins comme les Pays-Bas où elle est annuelle avec déjà 67 données acceptées jusqu'en 2016 (référence Internet 1). En Grande-Bretagne, il y a en moyenne trois données annuelles avec un total de 90 données acceptées jusqu'en 2015 (HUDSON *et al.*, 2016).

**Bécasseau falcinelle** *Calidris falcinellus* (4, 28, 2)

- 21 mai, Het Vinne, Zoutleeuw (VB) : 1 ex.
- 12 juin, Prosperpolder Noord, Doel (O) : 1 ex.

**Bécassine double** *Gallinago media* (0, 43, 0)

ADDENDUM

- 1 octobre 2015, Fagne de Poleur, Robertville (Lg) : 1 ex. (D. Kever)

Avec cette donnée supplémentaire, 8 individus ont ainsi été observés pour la seule année 2015, ce qui souligne le petit afflux de l'espèce cette année-là.



**Chevalier grivelé** *Actitis macularius* (2, 2, 0)

ADDENDUM

- 16 novembre 2013, Canal Pommerœul-Condé, Hensies, (H) : 1 ex. 1cy

Cette donnée a été repérée par un membre de la BRBC passant en revue des photos de Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* sur [www.observations.be](http://www.observations.be) / [www.waarnemingen.be](http://www.waarnemingen.be). L'identification de ces deux espèces dans un plumage autre que nuptial est extrêmement difficile. Cela montre à l'évidence qu'elles méritent d'être scrupuleusement examinées, surtout en hiver, période durant laquelle le Chevalier guignette est peu commun dans le pays.

**Mouette de Franklin** *Larus pipixcan* (0, 3, 1)

- 27 décembre - 4 janvier 2017, Visé (L) : 1 ad. h.

Cette quatrième mention dans le pays est la seconde donnée hivernale de l'espèce, après l'oiseau de Nazareth-Callemoeie (O) en février 2000. L'oiseau a été trouvé en province de Liège le long de la Meuse, dans un reposoir de Mouettes rieuses *Larus ridibundus*.

**Goéland à ailes blanches** *Larus glaucooides* (2, 70, 3)

- 15 janvier, Marais d'Harchies, Harchies (H) : 1 ad.
- 7 avril, Oostduinkerke (W) : 1 ex. 2cy

- 30 novembre - 2 décembre, Uiterwaarden, Kessenich (L) : 1 ex. 3cy

ADDENDUM

- 22 janvier 1995, Houbenhof, Kessenich (L) : 1 ex. 2cy (J. Jansen)

Une donnée à Bruxelles du 28 décembre 2015 au 21 février 2016 a déjà été publiée dans notre rapport précédent (FAVEYTS *et al.*, 2016).

**Sterne élégante** *Sterna elegans* (0, 1, 0)

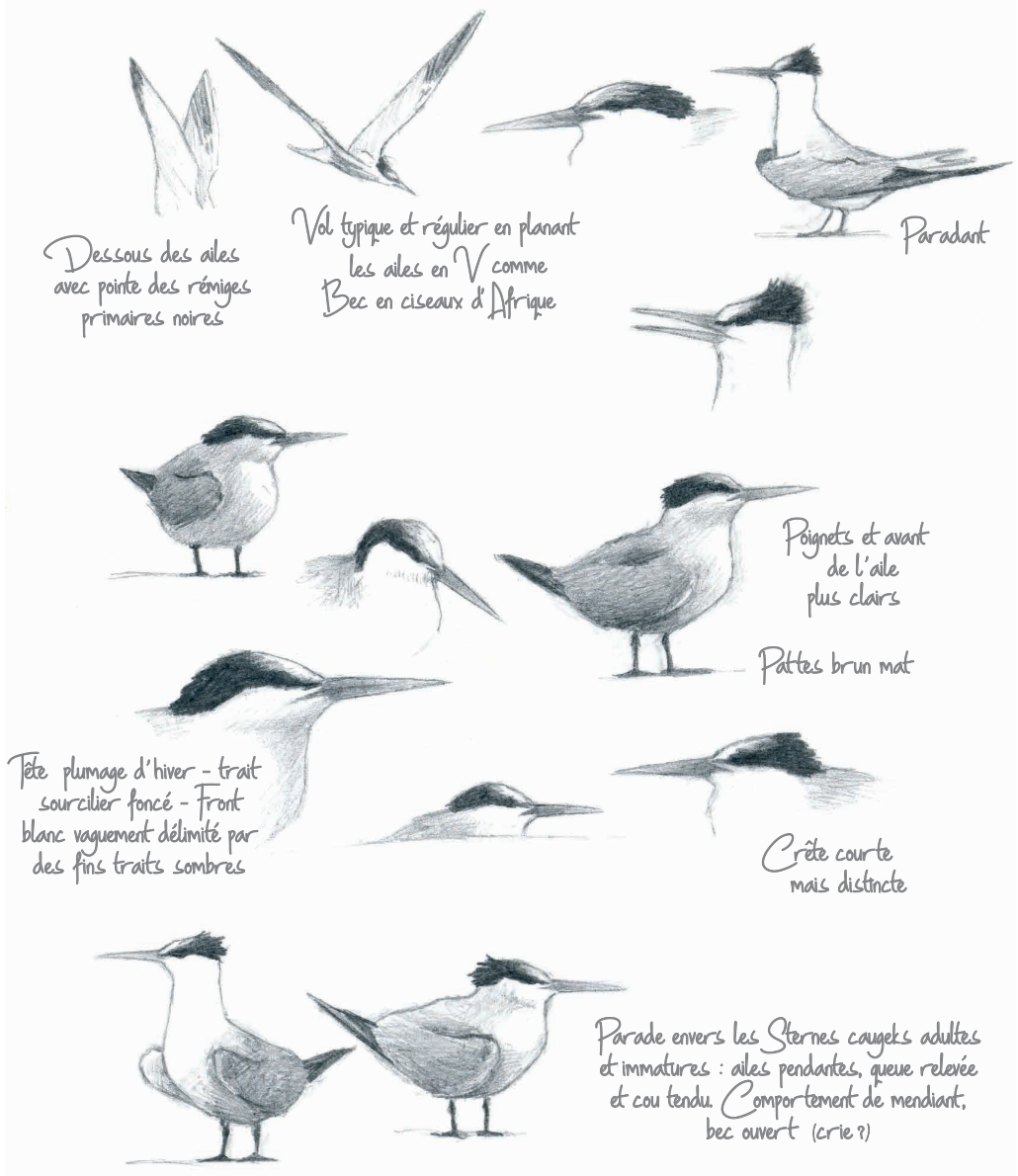
ADDENDUM

- 12 juin, 12 et 15 juillet 1988, Voorhaven Zeebrugge (W) : 1 ad.

Depuis de nombreuses années, les données de Sterne élégante en provenance d'Europe occidentale ont toujours été considérées de manière très critique pour différentes raisons : tout d'abord, l'espèce possède une distribution relativement restreinte le long de la côte pacifique des États-Unis et du Mexique ; elle est d'ailleurs accidentelle sur la façade atlantique du nord du continent américain. De plus, l'hybridation a déjà été constatée chez cette espèce, mais aussi entre d'autres espèces de sternes génétiquement proches, et les hybrides en résultant sont parfois difficiles à distinguer des oiseaux purs. Enfin, cette méfiance concernant la présence de l'espèce en Europe a été renforcée par des apparitions multiples ces dernières décennies en Espagne, France, Irlande et Grande-Bretagne.



**Photo 5** – Mouette de Franklin (quatrième à partir de la gauche) parmi les Rieuses / Franklin's Gull *Larus pipixcan* (fourth from the left side) among Black-headed Gulls *Larus ridibundus* (Lixhe, 27.12.2016, © Robin Gailly)



Dessous des ailes avec pointe des rémiges primaires noires

Vol typique et régulier en planant les ailes en V comme Bec en ciseaux d'Afrique

Paradant

Poinçets et avant de l'aile plus clairs

Pattes brun mat

Tête plumage d'hiver - trait sourcilier foncé - Front blanc vaguement délimité par des fins traits sombres

Crête courte mais distincte

Parade envers les Sternes caugets adultes et immatures : ailes pendantes, queue relevée et cou tendu. Comportement de mendiant, bec ouvert (crie ?)

Au repos, comparée avec Sterne cauget *Thalasseus sandvicensis* ; pas plus grande que cette dernière, mais lors des parades, au moins une tête plus grande. La couleur du manteau est comparable au manteau de la Cauget, peut-être même un peu plus clair. Elles semblent quelquefois blanches. En vol, manteau et couvertures sus-daires paraissent parfois blanchâtres.

Photo 6 – Croquis de Sterne élégante, distance ± 150-200 m / Sketches of Elegant Tern *Sterna elegans*, distance ± 150-200 m (Voorhaven Zeebrugge, 12.07.1988 © Gerald Driessens)



Le 12 juin 1988, une sterne présentant la suite des critères attendus pour une Sterne élégante a été observée à Zeebrugge (W) (BOESMAN, 1992). L'oiseau a été revu les 12 et 15 juillet de la même année. Cette mention avait été rejetée à l'époque par le BAHC (voir VAN SANDEN *et al.*, 1991). Mais une étude publiée en 2016 par Dufour *et al.* a démontré que la Sterne élégante a pourtant la capacité de se retrouver sous nos latitudes. Par des preuves d'ordre morphologique et génétique, cette étude démontre que trois individus purs ont bien été présents dans différentes colonies mixtes de sternes en France et en Espagne pendant plusieurs années. Ces oiseaux se sont appariés à des Sternes caugek *Sterna sandvicensis* et, à une reprise, à une sterne à bec orange *Sterna sp.* Suite à la publication de cette étude, la BRBC a décidé de revoir la décision prise à l'époque et d'accepter cette donnée de 1988 comme première Sterne élégante en Belgique. Dans la foulée, une autre donnée datant du 7 juin 2002 à Zeebrugge (W) a aussi été examinée : un probable individu de cette espèce noté aux Pays-Bas peu avant et après son observation en Belgique (DEN OUTER *et al.*, 2002). Malheureusement, aucune description ni photographie ne nous a été transmise de manière directe (SYMENS, 2003), ce qui ne nous a pas permis de valider cette donnée.

**Sterne hansel** *Gelochelidon nilotica* (19, 131, 2)

– 1 mai, Oostduinkerke (W) et Zeebrugge (W) : 2 ex.

Ces deux individus ont été repérés en migration vers le nord, le long de la côte depuis deux endroits différents.

**Macareux moine** *Fratercula arctica* (6, 103, /)

ADDENDUM

– 22 décembre 1950, Doel (O) : 1 ex. 1cy (collection de Jules Desideratus De Blicck, rapport J. Jansen et W. Faveyts)

L'oiseau provient d'une ancienne collection privée et a pu être documenté par une photographie grâce à Justin Jansen. Pour mémoire, le macareux n'est plus une espèce soumise à homologation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 (FAVEYTS *et al.*, 2016).

**Rollier d'Europe** *Coracias garrulus* (21, 29, 1)

– 2-14 septembre, Vallei van de Zwarte Beek, Koersel (L) : 1 ex. 1cy porteur d'une bague de couleur en provenance de Lettonie.

Il s'agit de la première mention de rollier depuis 2003. L'oiseau a été muni d'une bague de couleur dans la région de Garkalnes, en Lettonie centrale, le 10 juillet 2016. Il s'agissait du plus petit poussin

**Photo 7** – Rollier d'Europe / European Roller *Coracias garrulus* (Koersel, 13.09.2016, © Alphonse Willems)





**Photo 8** – *Hirondelle rousseline* / *Red-rumped Swallow* *Cecropis daurica* (Zeebrugge, 05.05.2016, © Joachim Pintens)



d'une nichée de l'un des vingt derniers couples de rollier nichant dans le pays (Edmunds Ra inskis *in litt.* via Joachim Pintens). Depuis le 19<sup>e</sup> siècle, la population européenne de cette espèce a amorcé un déclin continu. Elle a disparu de nombreux pays (HAGEMEIJER & BLAIR, 1997 ; BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004) et ce déclin se reflète directement dans la diminution du nombre de données dans notre pays. Ainsi, l'immense majorité de celles-ci date d'avant 1990.

**Alouette calandrelle** *Calandrella brachydactyla* (8, 32, 2)

- 13 septembre, IJzermonding, Nieuwpoort (W) : 1 ex. bague
- 5 octobre, Broedvlakte ; Zwijndrecht (A) : 1 ex.

**Hirondelle rousseline** *Cecropis daurica* (0, 49, 4)

- 7 avril, Kalmthoutse Heide, Kalmthout (A) : 1 ex.
- 5 mai, De Fonteintjes, Zeebrugge (W) : 1 ex.
- 6 mai, De Fonteintjes, Zeebrugge (W) : 1 ex.
- 8 mai, Wenduine (W) : 1 ex.

Avec quatre données, 2016 se situe au-dessus de la moyenne. Toutes les données belges, à l'exception de six d'entre elles seulement, datent de ce siècle. Cela démontre que l'espèce poursuit son ex-

pansion, notamment dans le sud-ouest de l'Europe, zone de provenance de la majorité des oiseaux visitant nos régions lors d'un dépassement d'aire au printemps (« overshooting » printanier). La population ibérique actuelle totalise plusieurs dizaines de milliers de couples (BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 ; DE JUANA & GARCIA, 2015) mais la première nidification n'a pu y être prouvée qu'en 1919 (DE JUANA & GARCIA, 2015). La population française, qui ne compte que de 100 à 200 couples, est également en augmentation (ISSA & AUDEVARD, 2015).

**Bergeronnette citrine** *Motacilla citreola* (0, 14, 3)

- 19 avril, Brechtse Heide, Malle (A) : 1 m.
- 20 avril, De Maten, Genk (L) : 1 m.
- 3-4 mai, Beneden Netevallei / Anderstad, Lier (A) : 1 f. ad.

L'année 2016 constitue la meilleure année pour cette espèce avec trois données. Seul 1997 totalise deux mentions de cette gracieuse bergeronnette. Le printemps apparaît comme la meilleure saison pour l'observer dans nos régions. La Bergeronnette citrine reste fort rare en Belgique malgré une nette expansion vers l'ouest de sa zone de répartition. Ainsi, le nombre de pays européens où l'espèce niche est en augmentation (SLACK, 2009). Cette bergeronnette a déjà niché aux Pays-Bas en 2011 où un mâle s'est reproduit avec une femelle de Bergeronnette printanière *Motacilla flava* (DRAAIJER & SLATERUS, 2012).



**Rossignol progré** *Luscinia luscinia* (0, 36, 1)

- 18 août, Mechels Broek, Mechelen (A) : 1 ex. 1cy bagué

ADDENDUM

- 22 août 2015, Bokrijk (L) : 1 ex. 1cy bagué

**Gorgebleue à miroir roux** *Luscinia svecica svecica* (x, x, 1)

- 3-16 juillet, Stabroek (A) : 1 m. ad. nichant avec succès

Il s'agit de la première donnée de cette sous-espèce depuis 1997 et du premier cas de nidification en Belgique. L'oiseau, un mâle, a été découvert tard dans la saison alors qu'il était apparié à une femelle, probablement de la sous-espèce *cyaneacula*, et qu'il nourrissait de jeunes oiseaux déjà sortis du nid. DRIESENS (2016) relate tous les détails de cette donnée et reprend l'ensemble des données de *svecica* en Belgique mais indique par erreur le 3 juin comme première date de l'observation de l'oiseau en 2016. Ce taxon de gorgebleue est extrêmement rare dans notre pays malgré le fait qu'il niche déjà dans une région assez proche comme le sud de la Norvège. Ces deux taxons de gorgebleue, encore considérés comme sous-espèces, possèdent une aire d'hivernage fort différente et en conséquence les pays visités lors de leur migration ne sont pas les mêmes. *L. s. cyaneacula*, dont la population nicheuse belge a été estimée à 3500-4500 couples pour la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle (VERMEERSCH *et al.*, 2004 ; SIMAR, 2010), hiverne du sud-ouest de l'Europe jusqu'en Afrique de l'Ouest (ARIZAGA *et al.*, 2016). *L. s. svecica* hiverne quant à elle de l'Afrique de l'Est jusqu'en Inde (LISLEVAND *et al.*, 2015). Comme DRIESENS (2016) le suggère, une révision des données de notre pays sera nécessaire. En effet, pas moins de trente données ont été acceptées pour la période 1966-1997, ce qui contraste fortement avec une totale absence de 1998 à 2015. Or, la plupart des données acceptées proviennent du baguage mais sur la base des critères actuels de connaissance, il s'avère aujourd'hui presque impossible d'identifier *svecica* en main dans un plumage de type femelle / 1cy.

**Robin à flancs roux** *Tarsiger cyanurus* (0, 7, 1)

- 28 octobre, Oostdam, Zeebrugge (W) : 1 ex.

**Tarier de Sibérie** *Saxicola maurus* (0, 11, 3)

- 25 septembre, Zwin, Zwinvlakte, Knokke (W) : 1 f. (Y. Pieters)
- 3 octobre, Voorhaven, Westdam, Zeebrugge (W) : 1 f. 1cy
- 14 - 16 octobre, Paardenschor, Doel (O) : 1 f. 1cy

ADDENDUM

- 9 octobre 2015, Groot Schietveld, Brecht (A) : 1 ex.

2016 s'inscrit comme une année record pour cette espèce avec trois données. Cet « afflux » est à mettre en parallèle avec le grand nombre de mentions renseignées dans différents pays d'Europe occidentale durant l'automne 2016.

**Traquet pie** *Oenanthe pleschanka* (0, 2, 1)

- 10 octobre, Voorhaven, Westdam, Zeebrugge (W) : 1 m. 1cy

Ce traquet a mis longtemps avant d'être observé en Belgique : il a fallu attendre 2011 pour enregistrer la première donnée. Depuis, l'espèce semble inscrire occasionnellement nos régions sur sa route puisqu'il s'agit déjà ici de la troisième mention.

**Traquet du désert** *Oenanthe deserti* (0, 4, 1)

- 26-29 octobre, Gedempt Doeldok, Doel (O) : 1 m. 1cy

Dix années ont passé depuis la dernière donnée de cette espèce en Belgique. Cette situation contraste singulièrement avec celle notée dans certains pays proches du nord-ouest de l'Europe, comme la Grande-Bretagne qui compte une moyenne annuelle de quatre données et 144 données acceptées jusqu'en 2015 (HUDSON *et al.*, 2016), ou les Pays-Bas qui totalisent 44 données acceptées jusqu'en 2016 (référence Internet 2).



**Photo 9** – Gorgebleue à miroir roux / Bluethroat *Luscinia svecica svecica* (Stabroek, 13.07.2015, © Éric Van Bogaert )



**Photo 10** – Tarier de Sibérie / Siberian Stonechat *Saxicola maurus* (Zeebrugge, 03.10.2016, © Johan Buckens)



**Photo 11** – Traquet pie / Pied Wheatear *Oenanthe pleschanka* (Zeebrugge, 10.10.2016, © Johan Buckens)



**Photo 12** –  
*Gobemouche nain*  
/ Red-breasted  
Flycatcher *Ficedula*  
*parva* (Ostende,  
08.10.2016, © Filip  
De Ruwe)



**Monticole de roche** *Monticola saxatilis* (5, 1, 2)

- 3 mai, Groot Schietveld, Brecht (A), 1 m. 2cy (H. Nuytemans)
- 6 mai, Tienne Breumont, Nismes (N) : 1 m. ad.

Il faut remonter au 13 avril 2000 pour trouver la dernière observation de ce spectaculaire oiseau dans notre pays. Seize années se sont donc écoulées avant que deux individus différents n'atteignent nos régions. L'époque de l'année et la brièveté de leur séjour permettent d'affirmer que ces deux individus étaient en migration. Le Monticole de roche a connu un sévère déclin dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dont les causes ne sont pas clairement établies mais probablement liées à des perturbations de son habitat. Au 19<sup>e</sup> siècle, l'espèce était pourtant un nicheur fort rare du sud du pays avec au moins une donnée de nidification confirmée à La Roche (Lx), ainsi que d'autres mentions dans la vallée mosane qui pourraient faire référence à d'autres nicheurs (JACOB, 2015). De nos jours, la population européenne semble s'être stabilisée et a même légèrement augmenté dans certaines régions mais elle n'a jamais récupéré ses niveaux d'antan (HAGEMEIJER & BLAIR, 1997 ; BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004).

**Locustelle fluviatile** *Locustella fluviatilis* (0, 29, 2)

- 8 mai, Griesbroek, Balen (A) : 1 ex.
- 28 - 31 mai, Les Abattis, Étalle (Lx) : 1 m. (R. Thunus)

**Rousserolle isabelle** *Acrocephalus agricola* (0, 39, 2)

- 3 septembre, Tongeren (L) : 1 ex. 1cy bagué
- 24 octobre, Saive (Lg) : 1 ex. 1cy bagué (R. Ponsen)

**Rousserolle des buissons** *Acrocephalus dumetorum* (0, 23, 4)

- 27 août, Rangeerstation Antwerpen-Noord, De Kuifeend, Antwerpen (A) : 1 ex. 1cy bagué
- 7 septembre, Berendrecht (A) : 1 ex.
- 11 septembre, Bellem Oost, Bellem (O) : 1 ex. 1cy bagué
- 6 octobre, Lanaken (L) : 1 ex. bagué

**Hypolaïs bottée** *Iduna caligata* (0, 12, 1)

- 11 septembre, De Sashul, Heist (W) : 1 ex. 1cy bagué

ADDENDUM

- 27 août 2012, Koksijde (W) : 1 ex. bagué

Cette donnée s'inscrit dans l'afflux de passereaux sibériens qui a touché l'Europe durant l'automne 2016. Il s'agit seulement de la seconde donnée depuis 2001. La rareté de l'espèce ces dernières années contraste avec les onze données acceptées dans notre pays entre 1988 et 2000, et avec la situation observée dans certains pays limitrophes, comme aux Pays-Bas, qui totalisent déjà près de 27 données (référence Internet 3).

**Pouillot de Temminck** *Phylloscopus coronatus* (0, 0, 1)

- 24 octobre, Ingoogem (W) : 1 ex. 1cy bagué

Si la Belgique n'a pas réussi à inscrire sa première donnée d'Accenteur montanella *Prunella montanella* durant l'extraordinaire afflux de l'automne 2016, elle peut néanmoins revendiquer une mention exceptionnelle, celle de son premier Pouillot de Temminck. Il ne s'agit que de la douzième donnée européenne et de la quatrième pour le seul automne 2016. Un exemplaire a ainsi été observé en Grande-Bretagne le 6 octobre, aux Pays-Bas le 21 octobre et en France le 22 de ce même mois (LAWICKI & VAN DEN BERG, 2016 ; MITCHEL, 2017). Cette première donnée belge concerne un oiseau capturé au baguage sur un site à l'intérieur des terres. Ce fait est d'autant plus remarquable que de nombreuses espèces accidentelles sont plus généralement rapportées le long du trait côtier. Il n'y a que quelques décennies



Photo 13 – Pouillot de Temminck / Eastern Crowned Warbler *Phylloscopus coronatus* (Ingoogem, 24.10.2016, © Miguel Demeulemeester)



**Photo 14** – Pouillot de Hume / Hume's Leaf Warbler *Phylloscopus humei* (Blankenberge, © Filip De Ruwe)

encore, il aurait été inconcevable d'imaginer qu'un passereau, dont la zone de répartition se situe à l'est du Lac Baïkal, puisse atteindre nos régions. Aujourd'hui, certaines hypothèses comme celle de la migration inversée permettent de comprendre que cet exploit peut être réalisé. Ce petit pouillot de 8-10 grammes a ainsi traversé de part en part la gigantesque masse continentale du Paléarctique. Au lieu de voler les 5.000 km qui le séparaient de sa zone d'hivernage du Sud-Est asiatique, il en a parcouru plus de 8.000 pour se retrouver dans nos régions.

**Pouillot verdâtre** *Phylloscopus trochiloides* (0, 15, 2)

- 6 juillet, Brugge (W) : 1 ex. chanteur
- 24 septembre, Voorhaven, Westdam, Zeebrugge (W) : 1 ex. 1cy

La donnée étonnante de juillet se rapporte à un individu chantant quelques instants dans un quartier résidentiel de Brugge (W).

**Pouillot de Hume** *Phylloscopus humei* (0, 11, 2)

- 21-26 octobre, Harendijke, Blankenberge (W) : 1 ex.

- 23 décembre - 8 janvier 2017, Sint-Pieters (W) : 1 ex.

L'année 2016 compte deux données dont celle d'un oiseau observé durant plus de deux semaines en période hivernale. Suite aux observations ponctuelles de cette espèce lors d'hivers précédents (28 décembre 1988 et 2 décembre 2011) et vu la fin de l'hivernage d'un oiseau à Adinkerke, du 20 au 31 mars 2014, il semble évident que l'un ou l'autre exemplaire égaré puisse entreprendre un hivernage dans nos régions, comme cela a déjà été constaté dans d'autres pays européens.

**Pouillot de Schwarz** *Phylloscopus schwarzi* (0, 27, 1)

- 8 octobre, Bos Maleveld, Assebroek (W) : 1 ex. 1cy bagué

**Pouillot brun** *Phylloscopus fuscatus* (0, 46, 3)

- 9 octobre, Duinbossen, De Haan (W) : 1 ex.
- 30 octobre, De Sashul, Heist (W) : 1 ex.
- 14 novembre, Grembergen (O) : 1 ex. bagué



**Pouillot ibérique** *Phylloscopus ibericus* (0, 10, 2)

- 17-24 mai, Esneux (Lg) : 1 ex.
- 30 mai, Schoterheide, Gerhagen (L) : 1 ex.

ADDENDUM

- 14 avril 2014, Membach (Lg) : 1 ex.

Avec une donnée supplémentaire, 2014 devient la meilleure année d'observation en Belgique. Il est essentiel de fournir un enregistrement du chant pour confirmer l'identification, compte tenu du fait que cette espèce s'hybride avec le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* dans le sud-ouest de la France et que certains Pouillots véloce et fitis *Phylloscopus trochilus* peuvent également présenter des chants aberrants.

**Pouillot de Sibérie** *Phylloscopus collybita tristis* (-, -, 11)

- 31 janvier, Aartselaar (A) : 1 ex.
- 1 avril, Putten Weiden, Kieldrecht (O) : 1 ex.
- 17 avril, Bourgoyen, Gent (O) : 1 ex. bagué
- 17 octobre, Bezinkingsputten, Tienen (VB) : 1 ex.
- 22 octobre, Bosje, Heist (W) : 2 ex.
- 3 novembre, Ideeëntuin, Nieuwpoort (W) : 1 ex.
- 15-18 novembre, De Sashul, Heist (W) : 1 ex.
- 23 novembre, Kortrijk (W) : 1 ex.
- 11-14 décembre, De Fonteintjes, Zeebrugge (W) : 1 ex.
- 18 décembre, Hensies (H) : 1 ex.

ADDENDA

- 14 octobre 2009, Heist, Bosje (W) : 1 ex.
- 31 octobre 2009, Brecht, Groot Schietveld (A) : 1 ex.
- 10 octobre 2010, Genk, Domein Bokrijk (L) : 1 ex. 1cy bagué
- 15 septembre 2012, Lommel, Kristallijn/Maatheide (L) : 1 ex. bagué
- 16 octobre 2013, Koksijde, Doornpanne (W) : 1 ex. bagué
- 16 octobre 2013, Zeebrugge, Strand Westdam (W) : 1 ex.
- 21 octobre 2013, Sint-Pieters-Woluwe (RBC) : 1 ex.

- 17 novembre 2013, Haagje, Heist (W) : 1 ex.
- 23 novembre 2013, Gravière, Amay (Lg) : 1 ex.
- 15 mars 2014, Paardenschor, Doel (O) : 1 ex.
- 12 octobre 2014, Strand Westdam, Zeebrugge (W) : 1 ex.
- 29 décembre 2014 - 10 janvier 2015, Nuchten, Zandbergen (O) : 1 ex.
- 12 octobre 2015, Zeebrugge (W) : 1 ex.
- 27 octobre 2015, Woumen (W) : 1 ex. 1cy bagué
- 11 novembre 2015, Tongeren (L) : 1 ex.

Après plusieurs années durant lesquelles la BRBC et les commissions antérieures n'avaient pas statué sur ce taxon en Belgique, il a été décidé de reprendre l'ensemble des données disponibles depuis 2009. Celles-ci ont été analysées en leur donnant un crédit lorsqu'une description du cri ou du chant était disponible, ou lorsque de bonnes photographies indiquaient les principales caractéristiques de *tristis*. En ne se basant que sur les données acceptées lors de ces cinq dernières années (2012-2016) et en tenant compte du fait que sa plus grande rareté au cours des années antérieures n'était probablement due qu'à un manque de connaissance des critères d'identification ainsi qu'à l'absence de plateforme d'encodage en ligne, il a été décidé de retirer ce taxon de la liste d'homologation nationale. La seule année 2016 semble bien justifier cette décision avec non moins de 11 données acceptées ! Ce taxon est également sorti de la liste d'homologation nationale de pays proches comme celles des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne où 344 individus ont été renseignés pour la seule année 2014 (WHITE & KEHOE, 2017) !

**Gobemouche nain** *Ficedula parva* (0, 104, 2)

- 19 septembre, Voorhaven, Oostende (W) : 1 m. ad.
- 4-17 octobre, Duinen Fort Napoléon, Oostende (W) : 1 m. ad.

ADDENDUM

- 14 mai 2011, Molse zandputten, Mol (A) : 1 ex.

L'observation de deux mâles au même endroit mais à près de deux semaines d'intervalle est remarquable. Il a bien été établi qu'il s'agissait de deux oiseaux différents en se basant sur les marques colorées de la gorge.



**Mésange à longue queue nordique** *Aegithalos caudatus caudatus* (-, -, hiver 2015-2016 : 67 / hiver 2016-2017 : 2)

- 3 Janvier, Koningshooikt (A) : 1 ex.
- 7 Janvier, Sint-Martens-Lennik (VB) : 1 ex.
- 9 janvier, Gravière Amay (Lg) : 1 ex.
- 10 janvier, Jette (RBC) : 2 ex.
- 17-18 janvier, Zonhoven (L) : 1 ex.
- 19 janvier, Uccle (RBC) : 1 ex.
- 25 janvier, Aische-en-Refail (N) : 1 ex.
- 7-13 février, Kinrooi (L) : 1 ex.
- 11 février, Wemmel (VB) : 1 ex.
- 13-20 février, Kessenich (L) : 1 ex.
- 13 février - 11 mars, Getevallei, Tienen (VB) : 1 ex.
- 13 février, Kortrijk (W) : 1 ex.
- 16 février, Durbuy (Lx) : 4 ex.
- 19 février, Oud-Heverlee (VB) : 1 ex.
- 20 février, De Gavers, Harelbeke (W) : 1 ex.
- 20 février, Jette (RBC) : 2 ex.
- 20 février, Hoepertingen (L) : 1 ex.
- 20 février, Kessenich (L) : 1 ex.
- 26 février, Louveigné (Lg) : 1 ex.
- 26 février, Gastuche (BW) : 1 ex.
- 27 février, Soheit-Tinlot (Lg) : 2 ex.
- 3 mars, Sint-Genesius-Rode (VB) : 1 ex.
- 7 mars, Tilff (Lg) : 1 ex.
- 31 octobre, Olen (A) : 1 ex.
- 25 décembre - 29 janvier 2017, Lanaye (Lg) : 1 ex.

#### ADDENDA

- 4 novembre 2015, Aische-en-Refail (N) : 2 ex.
- 7 novembre 2015, Bosje, Heist (W) : 2 ex.
- 7 novembre 2015 - 9 janvier 2016, Hollogne-sur-Geer (Lg) : 1 ex.
- 11 novembre 2015, Beauvechain (BW) : 8 ex.

- 14 novembre - 20 décembre 2015, Westkapelle (W) : 2 ex.
- 16 novembre 2015, Kalkense Meersen, Schellebelle (O) : 1 ex.
- 29 novembre 2015, De Gavers, Harelbeke (W) : 1 ex.
- 29 novembre 2015, Assesse (N) : 3 ex.
- 5 décembre 2015, Blaarmeersen, Gent (O) : 2 ex.
- 5 décembre 2015, Rosmeer (L) : 1 ex.
- 17 décembre 2015, Woluwe-Saint-Pierre (RBC) : 2 ex.
- 17 décembre 2015, Waggelwater, Sint-Andries (W) : 3 ex.
- 20 décembre 2015, Hulshout (A) : 2 ex.
- 23-27 décembre 2015, Genappe (BW) : 1 ex.
- 26 décembre 2015, Raspaillebos, Geraardsbergen (O) : 1 ex.
- 26 décembre 2015, Vilvoorde (VB) : 1 ex.
- 30 décembre 2015, Beverbos, Wemmel (VB) : 1 ex.
- 31 décembre 2015, Grootloon, Borgloon (L) : 2 ex.
- 31 décembre 2015, Flobecq (H) : 1 ex.
- 31 décembre 2015, Uiterwaarden, Aldeneik (L) : 1 ex.

L'automne 2015 et l'hiver 2015-2016 qui a suivi ont été marqués par le plus gros afflux de ce taxon depuis l'hiver 2010-2011. Durant celui-ci, et compte tenu de la masse très importante de données renseignées, il avait été décidé d'enregistrer toutes les données lorsqu'une description ou un document photographique convaincants étaient disponibles. Cela nous avait permis d'obtenir une idée globale de l'invasion. Ainsi, pas moins de 908 données avaient pu être comptabilisées durant cet hiver-là (FAVEYTS *et al.*, 2012) ! L'arrivage au cours de l'hiver 2015-2016 fut nettement moins spectaculaire. Pour en avoir une bonne idée, les 43 données acceptées et reprises ci-dessus totalisent 67 oiseaux ; 52 données totalisant 92 oiseaux ont été rejetées (voir point 5). Il n'a en effet pas toujours été possible de valider certaines observations encodées car elles n'étaient pas accompagnées d'une description suffisamment détaillée ou d'un document photographique. Certaines indiquaient également des individus



présentant des caractères intermédiaires et n'ont donc pas été acceptées comme *caudatus*. En effet, la tête d'un blanc pur est un critère nécessaire mais pas suffisant pour en confirmer l'identification. Dans le futur, la BRBC suivra attentivement l'évolution du statut de cette sous-espèce et déterminera si elle aura toujours sa place dans la liste des espèces soumises à homologation nationale.

**Tichodrome échelette** *Tichodroma muraria* (2, 11, 0)

ADDENDUM

– 31 décembre 2015 - 10 janvier, Carrière de Chanxhe, Chanxhe, (Lg) : 1 ex. (R. Gailly)

Il s'agit de la quatrième donnée acceptée pour la période 2013-2016. Difficiles à repérer, il n'est en effet pas inconcevable que certains individus passent inaperçus. Ce fut précisément le défi auquel s'est livrée une équipe motivée de jeunes ornithologues, dont Robin Gailly qui a trouvé plusieurs oiseaux. Il reste interpellant de constater que quelques-uns de ces « papillons de rochers », comme on les surnomme en Chine, puissent hiverner en parois rocheuses dans notre pays.

**Pie-grièche isabelle** *Lanius isabellinus* (0, 5, 0)

CORRIGENDUM

– 11 octobre 2008, de Kuifeend, Oorderen (A) : 1 ex. 1cy, individu appartenant au complexe de la Pie-grièche isabelle *Lanius isabellinus*, sans l'attribuer au rang taxonomique inférieur *Lanius isabellinus phoenicuroides* comme précédemment (FAVEYTS *et al.*, 2011).

Compte tenu de la grande difficulté d'identification des individus de première année (1cy), la BRBC a décidé d'adopter une approche prudente. Quatre données de Pie-grièche isabelle de 1cy sont ainsi acceptées dans notre pays, sans que l'identification de la sous-espèce ait pu être établie. Seul l'oiseau du 27 septembre 2013 a pu être validé comme appartenant à la sous-espèce nominale *isabellinus*. Nous rappelons que la BRBC suit les décisions taxonomiques de l'AERC TAC qui considère toujours ces différents taxons comme appartenant à une seule et même espèce, la Pie-grièche isabelle.

**Pie-grièche à tête rousse** *Lanius senator* (-, 162, 3)

- 22-23 avril, Defensieve dijk, Zwijndrecht (A) : 1 f. ad.
- 3-4 juin, Groot Schietveld, Brecht (A) : 1 m. ad.
- 5 juillet, Quévy-le-Petit (H) : 1 m. 2cy

**Corneille mantelée** *Corvus corone cornix* (-, depuis 2011 : 11, 1)

- 11 novembre, IJzermunding, Nieuwpoort (W) : 1 ex. trouvé mort le long de la plage.

ADDENDUM

- 10 avril 2014, Ingooigem (W) : 1 ex.

Ce visiteur hivernal, autrefois régulier, a intégré la liste des espèces soumises à homologation en 2011. Seules douze mentions ont été acceptées depuis, ce qui valide son statut actuel de rareté à l'échelon national.

**Étourneau roselin** *Pastor roseus* (17, 47, 1)

- 3-7 septembre, Achterhaven, Rietveld Pelikaan, Zeebrugge (W) : 1 ex. 1cy

**Roselin cramoisi** *Carpodacus erythrinus* (0, 77, 3)

- 22 mai - 1 juin, Kruibeke Polder, Kruibeke (O) : 1 m.
- 8 juin, Barvaux-Condroz (N) : 1 m.
- 9 juin, Lanaken (L) : 1 ex. 2cy bagué

**Bruant à calotte blanche** *Emberiza leucocephalos* (1, 20, 1)

- 29 décembre - 12 mars 2017, Widoioie (L) : 1 m.

L'année 2016 restera une année remarquable pour le Bruant à calotte blanche. À commencer par la découverte d'une femelle *Emberiza* sp. à Rochefort (Lx) du 7 au 23 mai (voir point 5). Cette donnée controversée ne fut pas sans rappeler celle d'une femelle acceptée comme hybride Bruant à calotte blanche X Bruant jaune *Emberiza citrinella* et observée à Hoegaarden (VB) du 26 décembre 2003 au 29 janvier 2004. La crainte qu'un oiseau non hybride ne soit un jour observé en Belgique, ailleurs que dans un filet au baguage, s'est dissipée avec la découverte d'un mâle dans un groupe de Bruants



jaunes, fin 2016. Cette donnée s'inscrit dans le cadre d'une recherche systématique de cette espèce par Geert Beckers en province du Limbourg, suite à l'afflux de ce passereau dans différents pays du nord-ouest de l'Europe lors de ce décidément remarquable automne 2016. Dans ce même groupe de bruants, une femelle présentant des critères du Bruant à calotte blanche a également été signalée mais la BRBC n'a pas encore adopté de décision finale à son sujet. Il est à noter que dans le courant du mois de février 2017, un autre mâle, pur lui aussi et également accompagné d'un individu de type femelle, a été découvert à Westouter (W). Le statut de ces oiseaux sera évalué et paraîtra dans notre prochain rapport.

**Bruant zizi** *Emberiza cirius* (125, 84, 0)

ADDENDUM

– 3 mars 2015, Buzenol (Lx) : 1 m. ad.

**Bruant nain** *Emberiza pusilla* (6, 69, 10)

– 17 septembre, Opstalvallei, Berendrecht (A) : 1 ex.

- 25 septembre, Opstalvallei, Berendrecht (A) : 1 ex.
- 4 octobre - 26 novembre, Averbode Bos en Heide, Tessenderlo (L) : 1 ex.
- 5-25 octobre, Strand, Oostduinkerke (W) : 2 ex. 1cy
- 10 octobre, Bezinkingsputten, Tienen (VB) : 1 ex.
- 16 octobre, Industriezone, Wetteren (O) : 1 ex. bagué
- 28 octobre, Bezinkingsputten, Tienen (VB) : 1 ex. enregistré
- 1 novembre, Kalmthoutse Heide, Essen (A) : 1 ex.
- 11 - 24 décembre, Beverbeekse Heide, Noord, Hamont-Achel (L) : 1 ex.

Une nouvelle année record pour ce petit bruant nordique. Si la tendance se maintient, le Bruant nain pourrait rapidement quitter la liste des espèces soumises à homologation nationale en Belgique.



**Photo 15** – Roselin cramois / Common Rosefinch *Carpodacus erythrinus* (Kruibeke, 23.05.2016, © Wim Deloddere)



**Photo 16** – Bruant à calotte blanche / Pine Bunting  
*Emberiza leucocephalos* (Widooie, Tongeren,  
 31.12.2016, © Filip De Ruwe)

## Données acceptées, catégorie B

### **Sarcelle élégante** *Anas formosa* (2, 4, 0)

- Janvier 1931, Sinaï (O) : 1 ex. (collection de Jules Desideratus De Blicck, rapport J. Jansen & W. Faveyts).

L'oiseau provient d'une ancienne collection privée et a pu être documenté par une photographie grâce à Justin Jansen. Il n'y a pas de date précise pour cette donnée qui devient la seconde pour la Belgique.

## Données acceptées, catégorie D

### **Pélican frisé** *Pelecanus crispus*

- 13 octobre, Marais d'Harchies, Harchies (H) : 1 imm.

Un oiseau photographié et revu par la suite en France le 15 septembre à l'Étang de Flicourt, Guerne, Val-d'Oise, et le 21 septembre en Mayenne. Il est probable que cette mention change ultérieurement de catégorie mais, dans l'attente de la décision de la Commission de l'Avifaune Française (CAF), nous préférons le placer en catégorie D (espèces qui pourraient être en catégorie A ou B mais pour lesquelles il y a un doute significatif qu'elles soient arrivées naturellement). Notre doute provient notamment de données d'espèces proches comme le Pélican blanc *Pelecanus onocrotalus* et le Pélican gris *Pelecanus rufescens*, dont l'origine sauvage n'a jamais pu être établie.

## Données acceptées, catégorie E

### **Pélican blanc** *Pelecanus onocrotalus*

- 15-17 avril, Kanaal Dessel-Kwaadmechelen, Olmen (A) : 1 ex.

### ADDENDUM

- 11 juin 2015, Insteekdok, Vilvoorde (VB) : 1 ex.

### **Ibis falcinelle** *Plegadis falcinellus*

- 21 avril, Muizen (A) : 2 ex. portant une bague indiquant une origine captive.

### **Flamant rose** *Phoenicopterus roseus*

- 12 juin, Oud-Heverlee (VB) : 1 ex.

### **Oie naine** *Anser erythropus*

- 16 juillet - 5 août, Sint-Laureins (O) : 1 ex.
- 10 septembre - 17 octobre, Het Zwin, Knokke-Heist (W) : 1 ex.

### ADDENDUM

- 18 mai 2009, Getevallei, Tienen (VB) : 2 ex.



### **Bernache à cou roux** *Branta ruficollis*

- 19-20 mars, De Vijvers, Averbode (VB) : 1 ex.
- 4 octobre, Uitkerke (W) : 1 ex.
- 18-30 octobre, Neerharen (L) : 1 ex.
- 25 octobre - 29 décembre, Bourgoyen, Gent (O) : 1 ex.
- 17 novembre, Gravière, Amay (Lg) : 1 ex.

### **Harle couronné** *Lophodytes cucullatus*

- 30 novembre, De Palingbeek, Zillebeke (W) : 1 ex.

### **Gypaète barbu** *Gypaetus barbatus*

- 9 mai, IJzervallei, Oostvleteren (W) : 1 ex.

La cinquième mention pour la Belgique et la quatrième depuis 2011. L'apparition de gypaètes immatures en fin de printemps, principalement aux mois de mai et juin, semble devenir annuelle. Ces données concernent des oiseaux issus de manière certaine de programmes de réintroduction de l'espèce dans le sud de l'Europe. Dans ce cas-ci et comme aucune indication ne nous a été transmise sur des signes éventuels de marquages (ex. blanchissement de certaines plumes de vol), nous adoptons une approche prudente en plaçant cette mention, comme les précédentes, dans la catégorie E. L'espèce n'apparaît donc pas officiellement sur la liste belge qui ne comptabilise que les catégories A, B et C.

### **Vautour moine** *Aegypius monachus*

#### ADDENDUM

- 30 mai 2015, Retie (A) : 1 imm.

Cette mention concerne un jeune oiseau photographié dans une prairie et est à mettre en parallèle avec la donnée de deux oiseaux observés deux jours plus tôt à Dave (N) et avec celle d'un oiseau observé à On (Lx) deux jours plus tard. Ces dernières mentions ont été classées elles aussi comme relevant de la catégorie E (FAVEYTS *et al.*, 2016). Peu de temps avant ces observations en Belgique, deux jeunes Vautours moines avaient séjourné en Lorraine française, du 21 au 24 mai 2015. La lecture de leurs bagues avait permis d'établir que ces

oiseaux venaient de la population introduite des Grands Causses, dans l'Aveyron (France), où ils avaient tous deux été bagués au nid en juin 2014. Il est plausible que ces trois observations belges concernent les mêmes individus, ou en tout cas des oiseaux ayant la même origine. Pour plus d'informations, se reporter à VANDEVYVRE, 2016.

### **Buse féroce** *Buteo rufinus*

#### ADDENDUM

- 2 décembre 2015, Edegem (A) : 1 ex. 2cy.

Cette donnée se rapporte à un oiseau retrouvé en mauvais état dans un jardin et porté dans un centre de révalidation. Cet individu présentait des caractéristiques de la ssp. d'Afrique du Nord *cirtensis*, comme une tête plus sombre et proportionnellement grosse, des parties inférieures d'un roux bien prononcé et des dimensions plus petites que celles de la sous-espèce nominale. L'état de l'oiseau et l'endroit de sa découverte pointent vers une origine captive mais aucun indice, comme la présence d'une bague, n'a pu permettre d'établir qu'il avait été transporté illégalement en Belgique.

### **Guillemot de Brünnich** *Uria lomvia*

#### ADDENDUM

- 13 mai 2014, Haven, Antwerpen (A) : 1 ad. en plumage nuptial

Cet individu a été retrouvé sur un bateau dans le port d'Anvers. Il n'a pas pu être établi s'il s'était posé sur le bateau alors que ce dernier naviguait dans les eaux territoriales belges, ni s'il avait été nourri à bord. Il n'a donc pas été possible de placer cette donnée en catégorie A. Après un court séjour dans un centre de révalidation, ce guillemot a pu être relâché le long de la côte, à Raversijde (W) le 16 mai.

### **Bruant zizi** *Emberiza cirlus*

- 27 juillet, Herseaux (H) : 1 m. ad.

La localisation urbaine et le fait que l'oiseau semblait posséder une bague plaident plutôt pour une origine captive.



## Données rejetées

Sauf mention contraire, les données suivantes n'ont pas pu être acceptées en catégorie A, B, D ou E. Ces données ont été rejetées parce qu'elles n'indiquent pas l'espèce renseignée, ou par manque d'une documentation et/ou description suffisantes. Elles ne sont pas perdues pour autant et nous encourageons tout observateur d'une telle donnée à nous faire parvenir un complément d'informations afin de permettre une nouvelle évaluation.

**Oie naine** *Anser erythropus*: 20 septembre 2016, Gent, Bourgoyen (O) : 1 ex. **Bernache cravant du Pacifique** *Branta bernicla nigricans*: 19 octobre, De Panne (W) : 1 ex. en vol dans un groupe de Bernache cravant *Branta bernicla bernicla* en migration. **Canard à front blanc** *Anas americana*: 16-17 février, Sint-Pieters-Put, Brugge (W) : 1 m. ad. **Fuligule à bec cerclé** *Aythya collaris* **X Fuligule morillon** *Aythya fuligula*: 16 mars, Frasnès (H) : 1 ex. **Élanion blanc** *Elanus caeruleus*: 20 novembre 2016, Beernem (W) : 1 ex. **Aigle pomarin** *Aquila pomarina*: 9 avril 2006, De Maten, Genk (L) : 1 ex. (le même individu aurait été observé plus tard dans la journée à Budel aux Pays-Bas mais cette donnée n'a pas été validée par le CDNA hollandaise) ; 12 mai, Rollegem (W) : 1 ex. **Aigle botté** *Aquila pennata*: 12 septembre 2014, Roosdaal (VB) : 1 ex. ; 14 octobre, Lommel (L) : 1 ex. **Buse des steppes** *Buteo buteo vulpinus*: 16 septembre-7 octobre: 1 ex. **Bécassine double** *Gallinago media*: 20 avril, Hingene (A) : 1 ex. **Martinet pâle** *Apus pallidus*: 2 janvier 2016, Lier, Beneden Netevallei (A) : 1 ex. **Hirondelle de rochers** *Ptyonoprogne rupestris*: 16 novembre, Oud-Heverlee (VB) : 1 ex. **Hirondelle rousseline** *Cecropis daurica*: 20 septembre, Forest (RBC) : 1 ex. **Pipit à dos olive** *Anthus hodgsoni*: 12 novembre 2016, Kooigem (W) : 1 ex. **Bergeronnette citrine** *Motacilla citreola*: 1 septembre 2016, Houthulst (W) : 1 ex. **Fauvette passerinette** *Sylvia cantillans*: 15 mai 2016, Neerharen (L) : 1 m. en plumage nuptial. **Gobemouche nain** *Ficedula parva*: 10 octobre 2016, Koolkerke (W) : 1 ex. **Grive obscure** *Turdus obscurus*: 29 octobre 2016, Tollembeek (VB) : 1 ex. (les photos montrent une Grive mauvis *Turdus iliacus*). **Pouillot de Sibérie** *Phylloscopus collybita tristis*: 17 février, Wintam (A) : 1 ex. ; 23 octobre 2016, Rotem, Bichterweerd (L) : 1 ex. ; 17 novembre 2016, Neerpelt, Het Hageven (L) : 1 ex. ; 29 novembre 2016, Nieuwpoort,

Ideeëntuin (W) : 1 ex. **Mésange à longue queue nordique** *Aegithalos caudatus caudatus*: 9 février 2015, Evergem (O) : 1 ex. ; 10 février 2015, Huise (O) : 2 ex. ; 16 février 2015, Heldergem (O) : 2 ex. ; 24 février 2015, Kalmthout (A) : 1 ex. ; 30 septembre 2015, Provinciaal Domein, Eeklo (O) : 1 ex. ; 23 octobre 2015, De Fonteintjes, Zeebrugge (W) : 1 ex. ; 24 octobre 2015, Vierkensbroek, Averbode (VB) : 1 ex. ; 26 octobre 2015, Uccle (RBC) : 1 ex. ; 31 octobre 2015, Hermalle-sous-Huy (Lg) : 1 ex. ; 8 novembre 2015, Elsenborn (Lg) : 5 ex. ; 11 novembre 2015, Beernem (W) : 1 ex. ; 11 novembre 2015, Het Aardgat, Tienen (VB) : 5 ex. ; 11 novembre 2015, Tongeren (L) : 3 ex. ; 14 novembre 2015, Thommen (Lg) : 3 ex. ; 15 novembre 2015, Wilrijk (A) : 1 ex. ; 23 décembre 2015, Olen (A) : 2 ex. ; 24 décembre 2015, Rijkvorsel (A) : 1 ex. ; 30 décembre 2015, Willebroek (A) : 1 ex. ; 1 janvier 2016, Sint-Martens-Bodegem (VB) : 1 ex. ; 2 janvier 2016, Vosselaar (A) : 1 ex. ; 2 janvier 2016, Loupoigne (BW) : 6 ex. ; 7 janvier 2016, Lille (A) : 1 ex. ; 10 janvier-18 février 2016, Beauvechain (BW) : 1 ex. ; 12 janvier 2016, Hoogstraten (A) : 1 ex. ; 13 janvier 2016, Gesves (N) : 6 ex. ; 13 janvier 2016, Harelbeke (W) : 1 ex. ; 18-19 janvier 2016, Viesville (H) : 10 ex. ; 20 janvier 2016, Eeklo, Provinciaal Domein (O) : 1 ex. ; 21 janvier 2016, Herselt (A) : 1 ex. ; 23 janvier-19 mars 2016, Auderghem (RBC) : 1 ex., 23 janvier 2016, Lauw (L) : 1 ex. ; 31 janvier - 7 février 2016, Genk, De Maten (L) : 1 ex. ; 5-7 février 2016, Tourinnes-la-Grosse (BW) : 4 ex. ; 6 février 2016, Lichtaart (A) : 1 ex. ; 6 février 2016, Merksplas (A) : 1 ex. ; 7 février 2016, Vieux-Genappe (BW) : 1 ex. ; 11 février 2016, Eeklo, Provinciaal Domein (O) : 1 ex. ; 12 février 2016, Hoepertingen (L) : 7 ex. ; 13 février 2016, Dilsen-Stokkem (L) : 1 ex. ; 13 février 2016, Rummen (VB) : 1 ex. ; 14 février 2016, Wilrijk (A) : 1 ex. ; 15 février 2016, Zonhoven (L) : 1 ex. ; 17 février 2016, Gors-Opleeuw (L) : 1 ex. ; 20 février 2016, Gent (O) : 1 ex. ; 21 février 2016, Outrelouxhe (Lg) : 1 ex. ; 27 février 2016, Wavreille (N) : 1 ex. ; 28 février 2016, Berchem (A) : 1 ex. ; 4-9 mars 2016, Maaseik (L) : 1 ex. ; 6 mars 2016, Zonnebeke (W) : 1 ex. ; 6-12 mars 2016, Overpelt (L) : 1 ex. ; 14 mars 2016, Ursel (O) : 1 ex. ; 16 mars 2016, Lippelo (VB) : 1 ex. ; 17 mars, Herselt (A) : 1 ex. ; 18 mars 2016, Kruikebeke (O) : 1 ex. ; 7 octobre 2016, Heist, De Sashul (W) : 1 ex. **Chocard à bec jaune** *Pyrhocorax graculus*: 1 juin 2012, Willebroek (A) : 1 ex. **Bruant rustique** *Emberiza rustica*: 21 octobre 2015, Sint-Denijs (W) : 1 ex. (une analyse de l'enregistrement du cri réalisée par



Magnus Robb indique une Grive musicienne *Turdus philomelos* au cri aberrant). **Bruant à calotte blanche** *Emberiza leucocephalos*: 7-23 mai 2016, Rochefort (Lx) : 1 f. Un oiseau observé par de nombreuses personnes et largement débattu. La BRBC a décidé d'adopter une approche prudente au vu des connaissances actuelles de cette espèce, particulièrement dans ce type de plumage, compte tenu des difficultés d'identification (Hellquist 2016, Gerald Driessens *in litt.*) et des risques d'hybridation avec le Bruant jaune rencontrés sur une large frange du centre du Paléarctique (Byers *et al.* 1995, Panov *et al.* 2003). De plus, la présence de l'oiseau durant la saison de nidification et son appariement avec un Bruant jaune mâle n'ont pas plaidé en faveur de l'acceptation de cette donnée. Il n'y a, à ce jour, aucune donnée de territoire établi de Bruant à calotte blanche à l'ouest de l'Oural (Hagemeyer & Blair 1997, Mitchell 2017). **Bruant nain** *Emberiza pusilla*: 16 novembre, Sint-Lenaarts (A) : 1 ex.

## Contact BRBC

Visitez notre site Internet <http://www.belgianrbc.be> pour le téléchargement du formulaire d'homologation ou pour toute autre information.

## Bibliographie

ARIZAGA, J., VAN WILGENBURG, S. L., ALONSO D., CORTÉS, J. A., LECONTE M., RGUIBI, H. VALKENBURG, T., VERA, P. & HOBSON, K. A. (2016) : Breeding origins and pattern of migration of Bluethroats *Luscinia svecica* wintering from Iberia to Senegal as revealed by stable isotopes. *Bird Study*, 63 : 196-202 • BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004) : *Birds in Europe. Population estimates, trends and conservation status*. Cambridge, UK: BirdLife International. BirdLife International Conservation Series No. 12 • CAUPENNE, M. & KAYSER, Y. (2015) : Crabier chevelu, in ISSA, N. & MULLER, Y. coord. (2015) : *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé. Paris • CAUPENNE, M., RIOLS, R. & RIOLS, C. (2015) : Aigle botté, in ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015) : *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé. Paris • CROCHET, P.-A., BARTHEL, P.H., BAUER, H.-G., VAN DEN BERG, A.B., BEZZEL, E., COLLINSON, J.M., DUBOIS, P.J., FROMHOLTZ, J., HELBIG, A.J. †, JIGUET, F., JIRLE, E., KNOX, A.G.,

KIRWAN, G., LAGERQVIST, M., LE MARÉCHAL, P., VAN LOON, A.J., PÄCKERT, M., PARKIN, D.T., PONS, J.-M., RATY, L., ROSELAAR, C.S., SANGSTER, G., STEINHEIMER F.D., SVENSSON, L., TYRBERG, T., VOTIER, S.C., YÉSOU, P. (2015) : *AERC TAC's taxonomic recommendations: 2015 report*. Available online at <http://www.aerc.eu/tac.html>. Publié le 15 juillet 2015 • DE JUANA, E. & GARCIA, E. (2015) : *The Birds of the Iberian Peninsula*. Helm. London • DEN OUTER, T., HOOMANS, W.-J. & VAN DER SPEK, V. (2002) : 'Oranjesnavelige stern' langs Hollandse kust. *Dutch Birding*, 24(4) : 256-259 • DRAAIJER, L. & SLATERUS, R. (2012) : Gemengd broedgeval van Citroenkwikstaart en Gele Kwikstaart bij Zeewolde in 2011. *Dutch Birding*, 34(2) : 85-91 • DRIESSENS, G. (2016) : Broedgeval van Roodsterblauwborst in Stabroek (A). *Natuur.oriolus*. 82(4) : 132.136 • DUFOUR, P., PONS, J.-M., COLLINSON, J. M., GERNIGON, J., DIES, J. I., SOURROUILLE, P. & CROCHET, P.-A. (2016) : Multilocus barcoding confirms the occurrence of Elegant Terns in Western Europe. *Journal of Ornithology*, 158 : 351-361 • FAVEYTS, W., ELST, J. EN DE LEDEN VAN HET BAHC (2011) : Zeldzame vogels in België in 2009. Zevenendertigste rapport van het Belgisch Avifaunistisch Homologatiecomité. *Natuur.oriolus*, 77(2) : 48-59 • FAVEYTS, W., ELST, J. EN DE LEDEN VAN HET BAHC (2012) : Zeldzame vogels in België in 2010. Achtendertigste rapport van het Belgisch Avifaunistisch Homologatiecomité. *Natuur.oriolus*, 78(2) : 41-54 • FAVEYTS, W., VANHOVE, F., LEBRUN, R., ELST J. ET LES MEMBRES DE LA BRBC (2016) : Oiseaux Rares en Belgique en 2014-2015. Rapport de la Belgian Rare Birds Committee (BRBC). *Aves*, 53(3) : 105-128 • GEDEON, et al. (2014) : *Atlas Deutscher Brutvogelarten*. Stiftung Vogelmonitoring Deutschland und Dachverband Deutscher Avifaunisten. Münster • HAGEMEYER, W. J. M. & BLAIR, M. J. (1997) : *The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and abundance*. T&A D Poyser, London • HELLQUIST, A. (2016) : *Identification of female Pine Buntings – new pieces to the puzzle*. *Dutch Birding*, 38 : 129-146 • HUDSON, N. AND THE RARITIES COMMITTEE (2016) : Report on rare birds in Great Britain in 2015. *British Birds*, 109 : 566-631 • JACOB, J.-P. (2010) : Monticole de roche *Monticola saxatilis*, in JACOB, J.-P., DELHEM, C., BURNEL, A., DAMBIERMONT, J.-L., FASOL, M., KINET, T., VAN DER ELST, D. & PAQUET, J.-Y. 2010. *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007*. Série Faune-Flore-Habitats n°5. Aves et Région wallonne. Gembloux • LISLEVAND, T., CHUTNY, B., BYRKJEDAL, I., PAVEL, V., BRIEDIS, M., ADAMIK, P. & HAHN, S. (2015) : Red-spotted Bluethroats *Luscinia s. svecica* migrate along the Indo-European flyway: a geolocator study. *Bird Study*, 62 : 508-515 • MITCHELL, D. (2017) : *Birds of Europe, North Africa and the Middle East. An Annotated Checklist*. Lynx Edicions. Barcelona • NISSA, I. & AUDEVARD A. (2015) : Hirondele rousseline, in ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé. Paris • PANOV, E., ROUBTSOV, A.S. & MONZIKOV, D. G. (2003) : Hybridization between Yellowhammer and Pine Bunting in Russia. *Dutch Birding*, 25 : 17-31 • SIMAR, J. (2010) : Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*, in JACOB, J.-P., DELHEM, C., BURNEL, A., DAMBIERMONT, J.-L., FASOL, M., KINET, T., VAN DER ELST, D. & PAQUET, J.-Y. (2010) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007*. Série Faune – Flore – Habitats n°5. Aves et Région wallonne. Gembloux • SLACK, R. (2009) : *Rare Birds. Where and When. An analysis*



of *Status and Distribution in Britain and Ireland*. Russell Slack. Rare Bird Books, York • **SYMENS, D.** (2003) : *Bijzondere vogelwaarnemingen – zomer 2002*. *Natuur.oriolus*, 69(2) : 71-79 • **THIOLLAY, J.-M. & BRETAGNOLLE, V.** (2004) : *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris • **VAN DEN BERG, A.B. & BOSMAN, C.** (1999) : *Rare Birds of the Netherlands*. GMB Uitgeverij Haarlem • **VANDEVVRE, X.** (2016) : Observation de deux Vautours moines *Aegypius monachus* à Dave (Namur). *Aves*, 53(4) : 231-234 • **VAN SANDEN, P., VAN DEN STEEN, J. EN DE LEDEN VAN HET BAHC** (1991) : Zeldzame vogels in Vlaanderen in 1988. *Oriolus*, 57(3) : 90-97 • **VERMEERSCH, G.** (2004) : Matkop. In: VERMEERSCH, G., ANSELIN, A., DEVOS, K., HERREMANS, M., STEVENS, J., GABRIËLS, J. & VAN DER KRIEKEN, B. (2004) : *Atlas van de Vlaamse broedvogels 2000-2002*. Mededelingen van het Instituut voor Natuurbehoud. Brussel • **VOOUS, K. H.** (1973) : List of Recent Holarctic Bird Species - Non-Passerines. *Ibis*, 115 : 612-638 • **VOOUS, K. H.** (1977a) : List of Recent Holarctic Bird Species - Passerines. *Ibis*, 118 : 223-250 • **VOOUS, K. H.** (1977b) : List of Recent Holarctic Bird Species - Passerines (Conclusion). *Ibis*, 118 : 376-405 • **WHITE, S. & KEHOE, C.** (2017) : Report on scarce birds in Britain in 2014. *British Birds*, 110 : 27-50 • **ZWARTS, L., BUIJSMA, R.G., VAN DER KAMP, J. & WYMENGA, E.** (2009) : *Living on the edge. Wetlands and birds in a changing Sahel*. KNNV Publishing. Zeist.

## Références Internet

[https://www.dutchavifauna.nl/species/Aziatische\\_Goudplevier](https://www.dutchavifauna.nl/species/Aziatische_Goudplevier) • <https://www.dutchavifauna.nl/species/woestijntapuit> • [https://www.dutchavifauna.nl/species/kleine\\_spotvogel](https://www.dutchavifauna.nl/species/kleine_spotvogel)

REMERCIEMENTS – Pour l'élaboration de ce rapport, la BRBC tient à remercier Aves-Natagora et Natuurpunt Studie. Nos plus vifs remerciements sont également adressés aux nombreux photographes qui ont accepté de nous livrer leurs photographies d'oiseaux rares, mais aussi à chacun d'entre vous qui avez permis la collecte des données grâce à l'encodage de vos observations.

WOUTER FAVEYTS, FRÉDÉRIC VANHOVE, RAPHAËL LEBRUN,  
JORIS ELST ET LES MEMBRES DE LA BRBC  
[fredericvanhove@yahoo.fr](mailto:fredericvanhove@yahoo.fr)



Photo 17 – Oie naine / Lesser White-fronted Goose *Anser erythropus* (Ijzervallei, Rillebroek, 07.02.2016, © Wim Debruyne)

### SUMMARY – Rare birds in Belgium in 2016 : report of the Belgian Rare Birds Committee

This report of the Belgian Rare Birds Committee considers 309 records of rare birds observed in Belgium. Some earlier data, the analysis of which has not previously been published, are also included. The Belgian list has been embellished by two new species: the Eastern Crowned Warbler *Phylloscopus coronatus* and, somewhat belatedly, the Elegant Tern *Sterna elegans*, an observation dating from 1988. Other highlights include the third records of the Steppe Eagle *Aquila nipalensis* and of the Pied Wheatear *Oenanthe pleschanka*, the fourth records of Pygmy Cormorant *Phalacrocorax pygmeus*, of Spotted Sandpiper *Actitis macularius* (from a photograph taken in 2013) and of Franklin's Gull *Larus pipixcan*, and the fifth mention of the Desert Wheatear *Oenanthe deserti*. As in our first report, the great majority of the data for the period in question does not come from information transmitted directly by bird watchers to the BRBC, but rather has been collected from the various national platforms for recording observations, notably observations.be